

KEMA

Qualité déposée

(1) CERTIFICAT D'ÉPREUVE DE TYPE CEE

- (2) Equipement ou système de protection destiné à être utilisé dans des atmosphères potentiellement explosives - directive 94/9/CEE
- (3) Certificat d'épreuve de type CEE numéro : **KEMA 97ATEX4940 X**
- (4) Equipement ou système de protection : **les relais ALTUS 3100...B.**
- (5) Fabricant : **Micro Motion Inc.**
- (6) Adresse : **7070 Winchester Circle, Boulder CO 80301, Etats-Unis**
- (7) Cet équipement ou système de protection ainsi que ses variantes éventuelles acceptées sont décrits dans l'annexe de ce certificat et dans les documents descriptifs cités dans cette annexe.
- (8) KEMA, numéro obligatoire 0344 conformément à l'article 9 de la directive du conseil 94/9/CEE du 23 mars 1994, atteste que cet équipement ou système de protection est conforme aux exigences fondamentales en matière de santé et de sécurité en ce qui concerne la conception et la construction de l'équipement et des systèmes de protection destinés à être utilisés dans des atmosphères potentiellement explosives indiquées en annexe II de la directive.

Les résultats de l'épreuve et des test sont enregistrés dans le rapport confidentiel N° 74940.

- (9) La conformité aux exigences fondamentales en matière de santé et de sécurité a été assurée par la conformité à :

prEN 50021 : 1998

- (10) Si le signe "X" figure à la suite du numéro de certificat, cela indique que l'équipement ou le système de protection est soumis aux obligations/conditions spéciales mentionnées en annexe de ce certificat.
- (11) Le présent certificat d'épreuve de type CEE concerne uniquement la conception et la construction de l'équipement ou du système de protection spécifié. Si elles s'appliquent, d'autres exigences de cette directive s'appliquent à la fabrication et la livraison de cet équipement ou de ce système de protection.
- (12) L'équipement ou le système de protection doit porter la marque suivante :

Ex II 3 G

EEx nV II T4

Arnhem, le 2 février 1999
sur ordre du conseil d'administration de N.V. KEMA

C.M. Boschloo
Directeur de la certification

© Ce document ne peut être reproduit que dans son intégralité

N.V. KEMA
Utrechtseweg 310, NL-6812 AR Arnhem
B.P. 9035, NL-6800 ET Arnhem, Pays-Bas
Tel.: +31 26 3 56 27 46, Fax: +31 26 3 51 0178

ACCREDITÉE
PAR LE CONSEIL NÉERLANDAIS
D'ACCREDITATION

Page 1/3

Translation Services
Postbus 203
8860 AE Harlingen, NL

(13)

ANNEXE

(14)

du certificat d'épreuve de type KEMA 97ATEX4940 X

(15) **Description**

Les unités de relais ALTUS 3100 se composent de trois interrupteurs statiques contrôlés par des sorties individuelles du prédéterminateur ALTUS modèle 3300 par exemple et sont utilisées pour accoupler des solénoïdes à haute énergie, démarreurs de pompe et dispositifs semblables.

Données électriques

Modèle 3100A..B.

Circuits d'entrée 4 ... 32 VDC
Circuits de sortie 24 ... 250 VAC, 0,04 ... 5 A

Modèle 3100B..B.

Circuits d'entrée 4 ... 32 VDC
Circuits de sortie 0 ... 70 VDC, 0,02 ... 5 A

Tests individuels

Les relais ALTUS 3100 doivent être soumis à des tests individuels conformément à prEN 50021:1998, clauses 27.1, 27.2.1. et 27.2.2.

(16) **Rapport**

KEMA N° 74940

(17) **Conditions spéciales d'utilisation en toute sécurité**

1. Les relais ALTUS modèle 3100 doivent être installés dans un coffret offrant un niveau de protection contre la pénétration d'au moins IP 40 conformément à EN 60 529, tenant compte des conditions ambiantes dans lesquelles l'équipement sera installé et de la clause 6 de prEN 50021 : 1998.
2. Les entrées de câble du coffret doivent être conformes à la clause 7.2.6 de prEN 50021:1998.
3. Les pièces extérieures en métal des relais (ailettes de refroidissement) doivent être connectées au système d'égalisation potentielle dans la zone dangereuse
4. Plage de température ambiante : -20°C ... +60°C

(18) **Exigences fondamentales en matière de santé et de sécurité**

Exigences fondamentales en matière de santé et de sécurité non couvertes par les normes énumérées au point (9)	
Clause	Sujet
1.0.5	Marquage
1.0.6	Instructions

Ces exigences fondamentales en matière de santé et de sécurité sont examinées et jugées positivement. Les résultats figurent dans le rapport mentionné au point (16).

(13)

ANNEXE

(14)

du certificat d' épreuve de type KEMA 97ATEX4940 X

(19) Documentation sur les épreuves

Signé

1. Description (4 pages)

29.01.1999

2. SchémaN²

3300646 Rev. C)
3300604 Rev. C)
3300834 Rev. B)
3300474 Rev. A (5 pages))
3300476 Rev. A (5 pages))
3300473 Rev. A (4 pages))
3300475 Rev. A (4 pages))
ES-3300473 Rev. A)
ES-3300475 Rev. A)
3300481 Rev. A (3 pages))
3300480 Rev. A (3 pages))
E-0609700 Rev. A (3 pages))
E-0609800 Rev. A (3 pages))
E-0609600 Rev. A (3 pages))
3100182 Rev. A (3 pages))
3100584 Rev. A (3 pages))
ER-3100341 Rev. D (8 pages))
3300645 Rev. A (3 pages))

20.10.1998

3. Echantillons